



Présidence : Slovénie

584ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 15 décembre 2005

Ouverture : 10 h 20

Clôture : 13 h 20

2. Président : M. J. Lenarčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU HAUT REPRESENTANT ET REPRESENTANT SPECIAL DE L'UNION EUROPEENNE EN BOSNIE-HERZEGOVINE, LORD PADDY ASHDOWN

Président, Haut Représentant et Représentant spécial de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/1232/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne du libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1250/05), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1236/05), Canada, Serbie-Monténégro, Bosnie-Herzégovine

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Elections présidentielles au Kazakhstan tenues le 4 décembre 2005* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1255/05), Fédération de Russie (PC.DEL/1246/05 OSCE+),

Norvège (PC.DEL/1244/05), Canada (PC.DEL/1257/05 OSCE+), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1243/05), Kazakhstan (PC.DEL/1240/05 OSCE+)

- b) *Arrestation et transfert du général Ante Gotovina au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie* : Royaume-Uni-Union européenne (PC.DEL/1252/05), Canada (également au nom de la Norvège), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1238/05), Croatie (PC.DEL/1239/05)
- c) *Peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique* : Royaume-Uni-Union européenne (PC.DEL/1253/05), Norvège, Etats-Unis d'Amérique
- d) *Peine de mort au Kirghizistan* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1256/05), Kirghizistan (PC.DEL/1245/05 OSCE+)
- e) *Troisième Sommet extraordinaire de l'Organisation de la Conférence islamique* : Azerbaïdjan
- f) *Amendements au Code pénal et au Code de procédure pénale de la Biélorussie* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1251/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1237/05), Biélorussie

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS**

Président, Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/17/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; la Croatie, pays candidat ; l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration), Fédération de Russie (PC.DEL/1234/05 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1241/05 OSCE+), Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1242/05), Kirghizistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Azerbaïdjan, Turquie, Tadjikistan

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ETABLISSEMENT DU FONDS
DE LA WALLNERSTRASSE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 709 (PC.DEC/709) sur l'établissement du fonds de la Wallnerstrasse ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU BUREAU DE L'OSCE A MINSK

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 710 (PC.DEC/710) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Minsk ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Biélorussie (déclaration interprétative, voir la pièce complémentaire à la décision)

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE

Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/181/05) : Président

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/248/05) : Secrétaire général*
- b) *Projet de budget unifié pour 2006 : Secrétaire général*

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Elections parlementaires en Ukraine devant avoir lieu le 26 mars 2006 : Ukraine*
- b) *Questions d'organisation : Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 22 décembre 2005 à 10 heures, Neuer Saal